

DÉPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT DE LILLE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'EMMERIN

L'an deux mil vingt deux, le treize décembre, le Conseil municipal de la commune d'EMMERIN, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame PONCHAUX Danièle, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 7 décembre 2022, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi,

Nombre de Conseillers en exercice : 23.

Présents : Mme PONCHAUX – M. BOSSU – Mme JACQMIN – MM. DESPREZ – BAYLE – Mme MALBRANQUE – MM. BONAMY - VANWORMHOUDT – RINGARD – CÂTTEZ – BAR – FLAMENT - Mmes STANIEWSKI – TYTGAT – MM. LENSINK - AVINÉE – Mme LEROY et M. GALERA.

Absentes, excusées : Mmes BILLIAU et VLAMYNCK, ayant donné pouvoir.

Absentes : Mmes LÉDÉE – MAZINGHIEN et VERSTAEN.

Le secrétariat a été assuré par : M. BAYLE.

**Objet** : *tarifs des activités périscolaires  
et extrascolaires à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 –  
N° 2022/46.1*

Pour intégrer les différents dispositifs mis en place par la C.A.F., Madame le Maire et la commission des Finances proposent de fixer les tranches et les tarifs pour l'ensemble des activités périscolaires et extrascolaires comme suit :

**LE QUOTIENT FAMILIAL**

**RAPPEL**

Le quotient familial se calcule comme suit :

$\frac{1}{12}$  des ressources annuelles 2020 +  $\frac{1}{12}$  des prestations familiales 2021  
Nombre de parts

Le nombre de parts se définit comme suit :

- parent(s) : 2 dans tous les cas,
- 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> enfant : 0.5 par enfant,
- 3<sup>ème</sup> enfant et suivant : 1 par enfant.

**DÉTERMINATION DES TRANCHES DE TARIFS :**

TARIFS	QUOTIENTS FAMILIAUX
A	de 0 à 369 €
B	de 370 à 499 €
C	de 500 à 700 €
D	de 701 à 999 €
E	de 1 000 à 1 499 €
F	de 1 500 € et plus

**LES TARIFS****ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES :****ACCUEIL PÉRISCOLAIRE MATIN (de 7 H 00 à 8 H 20) :**

TARIFS	EMMERINOIS	EXTÉRIEURS
A	0 € 40	0 € 45
B	0 € 70	0 € 90
C	1 € 00	1 € 20
D	1 € 65	2 € 00
E	2 € 20	2 € 65
F	2 € 75	3 € 30

**ACCUEIL PÉRISCOLAIRE SOIR (avec goûter) :**

TARIFS	EMMERINOIS		EXTÉRIEURS	
	de 16 H 30 à 18 H 00	de 16 H 30 à 19 H 00	de 16 H 30 à 18 H 00	de 16 H 30 à 19 H 00
A	0 € 40	0 € 65	0 € 45	0 € 75
B	0 € 70	1 € 20	0 € 90	1 € 40
C	1 € 00	1 € 65	1 € 20	2 € 00
D	2 € 20	3 € 30	2 € 65	3 € 95
E	2 € 75	3 € 85	3 € 30	4 € 60
F	3 € 30	4 € 40	3 € 95	5 € 30

**MERCREDIS RÉCRÉATIFS AVEC ACCUEIL PÉRICENTRE ET RESTAURATION  
LE MIDI :**

TARIFS	EMMERINOIS					EXTÉRIEURS				
	de 8 H à 9 H	De 9H à 12H	de 12 H à 14 H	De 14H à 17H	de 17 H à 18 H	de 8 H à 9 H	De 9H à 12H	de 12 H à 14 H	De 14H à 17H	de 17 H à 18 H
A	0 € 40	0 € 85	1 € 10	0 € 85	0 € 40	0 € 45	1 € 00	1 € 30	1 € 00	0 € 45
B	0 € 70	1 € 50	1 € 10	1 € 50	0 € 70	0 € 90	1 € 75	1 € 30	1 € 75	0 € 90
C	1 € 00	2 € 00	1 € 10	2 € 00	1 € 00	1 € 20	2 € 35	1 € 30	2 € 35	1 € 20
D	1 € 65	3 € 30	3 € 50	3 € 30	1 € 65	2 € 00	3 € 95	4 € 25	3 € 95	2 € 00
E	2 € 20	5 € 50	3 € 50	5 € 50	2 € 20	2 € 65	6 € 60	4 € 25	6 € 60	2 € 65
F	2 € 75	6 € 60	4 € 05	6 € 60	2 € 75	3 € 30	7 € 90	4 € 90	7 € 90	3 € 30

**ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES****ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT TARIFS JOURNALIERS  
(de 9 H à 17 H - PRIX DU REPAS COMPRIS) :**

TARIFS	EMMERINOIS	EXTÉRIEURS
A	2 € 75	3 € 30
B	4 € 05	4 € 90
C	5 € 05	6 € 05
D	10 € 10	12 € 15
E	14 € 50	17 € 45
F	17 € 25	20 € 75

Pour les séjours en camping s'ajoute un supplément journalier :

- Emmerinois : 17 € 25.

- Extérieurs : 20 € 75.

**ACCUEIL PÉRICENTRE ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT :**

TARIFS	EMMERINOIS		EXTÉRIEURS	
	de 8 H à 9 H	de 17 H à 18 H	de 8 H à 9 H	de 17 H à 18 H
A	0 € 40	0 € 40	0 € 45	0 € 45
B	0 € 70	0 € 70	0 € 90	0 € 90
C	1 € 00	1 € 00	1 € 20	1 € 20
D	1 € 65	1 € 65	2 € 00	2 € 00
E	2 € 20	2 € 20	2 € 65	2 € 65
F	2 € 75	2 € 75	3 € 30	3 € 30

Pour l'ensemble des tarifs le tarif emmerinois s'appliquera aux enfants du personnel de la commune et aux enseignants.

Adopté à la majorité.

4 votes contre : M. AVINÉE, Mmes VLAMYNCK, LEROY et M. GALERA.

*EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME*  
EMMERIN, LE 19 DÉCEMBRE 2022  
**LE MAIRE,**  
**Danièle PONCHAUX**

*Affiché en Mairie,*  
le 20 DÉCEMBRE 2022  
**LE SECRÉTAIRE,**  
**Jacques BAYLE**

